



Association loi 1901
Crèche à domicile
Spécialiste de la garde partagée
Prise en charge de l'enfant vulnérable

COURRIER OCTOBRE 2020
À L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES INTERVENANTES À DOMICILE

☞ ACCUEIL D'UNE SALARIEE CHARGÉE DE COMMUNICATION EN CDD DE 3 MOIS A L'ASSOCIATION :

Nous avons fait le choix, pour relancer la communication autour de notre association sur Toulouse, d'embaucher en CDD une jeune diplômée MBA Communication et Marketing stratégique à partir du lundi 5 octobre. Victoire sera chargée pendant 3 mois d'élaborer des outils de communication, de repérer un public intéressé, de mettre en place des partenariats, de favoriser la mise en place d'évènements et enfin de développer et planifier la communication sur les réseaux sociaux en étroite collaboration avec Céline qui a pris cette casquette-là depuis 1 mois avec brio !

Bienvenue à Victoire qui a un vrai challenge avec notre association...

☞ AUGMENTATION TAUX MINIMA CONVENTION COLLECTIVE :

L'avenant S42 du 14 février 2020 est paru au Journal Officiel le 26 septembre : l'augmentation des taux minima de la Convention Collective s'applique donc à compter du **1^{er} octobre**.

Le taux du niveau 3 concernant les gardes régulières d'enfants passe donc automatiquement au **minimum de 10,52 € brut/heure effective**.

Pour les familles concernées par cette augmentation, nous nous tenons à votre disposition pour refaire des simulations de coût actualisées en conséquence.

☞ CREDIT D'IMPÔT : une bonne nouvelle pour les parents !

Actuellement en phase de test, **le crédit d'impôt devrait s'appliquer immédiatement en 2022**. Vous n'aurez ainsi plus à faire cette avance de trésorerie puisque ces avantages fiscaux et financiers seront versés en même temps que la rémunération de votre salarié(e). «*Il n'y aura donc plus de décalage entre le moment où la dépense est réalisée et celui où les aides sont perçues*», affirme le gouvernement. Voilà qui devrait permettre également à plus de parents d'accéder à ce mode de garde !

Pour plus d'informations : <http://leparticulier.lefigaro.fr/article/le-credit-d-impot-pour-un-salarie-a-domicile-sera-bientot-verse-en-meme-temps-que-la-payee/>

☞ ALLONGEMENT DU CONGE PATERNITE : une autre bonne nouvelle !

Le congé paternité devrait passer de 14 à 28 jours à compter du 1^{er} juillet 2021 après la naissance de leur enfant. Cette mesure sera inscrite dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2021, qui devrait être présenté, le 7 octobre, en conseil des ministres. Des précisions sur ce lien : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/09/28/conge-paternite-une-avancee-a-concretiser_6053894_3232.html

☞ PROGRAMME DES ATELIERS :

Tant que la météo est clémente, nous continuons les ateliers au jardin des plantes. Nous envisageons de proposer à nouveau les ateliers du lundi et mardi à l'association à partir du 12 octobre, sous réserve que la situation sanitaire n'engendra pas de mesures plus stricts... Nous travaillons actuellement à l'obtention du prêt d'une salle en centre-ville, le centre social et culturel Raymond IV mais nous n'avons pour l'instant aucune confirmation. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

☞ Les ateliers d'éveil sensoriel pour les Bébés (à partir de 6 mois)



Vous avez dû recevoir une e-invitation pour participer à l'atelier d'éveil sensoriel pour les bébés. Nous vous précisons que ces ateliers ne sont pas obligatoires.

➤ Mercredi 07 octobre : 10h00

➤ Vendredi 09 octobre : 10h00

☞ LES FORMATIONS :

Le module : « *s'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans* » (module I) aura lieu **la semaine du 12 au 16 octobre 2020.**

La **semaine du 16 au 20 novembre** aura lieu [le module XI : « les nouvelles connaissances sur le développement du cerveau de l'enfant et le temps de familiarisation ».](#)

Nous sommes en cours de construction de la programmation pour l'**année 2021**, à vos agendas pour le premier trimestre !

- La **semaine du 18 au 22 janvier** : module « Des outils pour ajuster sa communication et sa relation à l'Autre
- La **semaine du 15 au 19 février** et **celle du 15 au 19 mars** : le choix des modules est en cours en fonction des retours des intervenant.es



Les intervenant.es à domicile ont également été sollicité.es pour une réflexion autour de nouveaux thèmes de formation et ainsi enrichir nos propositions.

☞ LE BLOG :

Nous vous proposons ce mois-ci, un article sur : [«La plagiocéphalie»](#). Bonne lecture.

SUIVEZ-NOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX et le SITE DE L'ASSOCIATION :

Pour les nouvelles familles ou intervenants-es, nous vous invitons à nous suivre

quotidiennement sur   où nous diffusons des photos des ateliers proposés par l'association mais également par les intervenantes à domicile ; des idées de sorties ; des conférences ; des expositions...

Pour ceux qui ne sont pas sur les réseaux sociaux, vous pouvez consulter la rubrique Actualités sur [le site de l'association](#) pour les actualités ; formations ; partie administrative (...). N'hésitez pas à partager; liker ; mettre des commentaires ou faire part de vos idées... sur nos pages afin de faire vivre l'association.

En vous remerciant par avance pour votre participation.

Bien cordialement,
L'équipe de Crèche and Do.